

LES DÉCHETS ORGANIQUES

Les déchets organiques sont des résidus d'origine animale ou végétale qui se dégradent sous l'action de bactéries et d'autres micro-organismes. Ils incluent les déchets verts du jardin, les épluchures, les restes de cuisine, les cartons, etc. Ils sont facilement valorisables, permettant ainsi de réduire d'un tiers notre poubelle d'ordures ménagères. Vous les recyclez en choisissant :

Le compostage



Vous pouvez composter sans hésiter :

- Les déchets du jardin : feuilles, branches, tontes de gazon, fleurs et plantes fanées
- Les déchets de cuisine : épluchures, sachets de thé, café, coquilles d'œufs, fruits/légumes abîmés
- Les déchets de maison : carton (sans scotch), papier, essuie-tout
- Le fumier non traité



Vous pouvez composter avec précaution :

- Les pelures d'agrumes
- Les cendres, sciure de bois non traité, épines de pin
- Les huîtres et moules (les concasser)



Vous ne pouvez pas composter :

- Les restes de repas cuits et/ou en sauce (graisse et huile)

Le lombricompostage (idéal en appartement ou en maison sans jardin)



Les vers consomment :

- Les déchets de cuisine : épluchures, sachet de thé, café, coquilles d'œufs, fruits/légumes abîmés
- Les déchets de maison : carton (sans scotch), papier, essuie-tout



Les vers ne consomment pas :

- | | |
|----------------------------------|--|
| → Les plats cuisinés ou en sauce | → Les papayes |
| → La viande, le fromage | → Les restes de viande ou de poisson (os, arêtes de poissons) |
| → L'ail et l'oignon | → Les excréments d'animaux |
| → Les agrumes | → Les végétaux à décomposition difficile, branches entières (inférieur à 2 cm) |

Les poules ou animaux omnivores

C'est une alternative originale et efficace pour réduire vos déchets organiques. Ils mangeront vos épluchures et les restes de repas ne pouvant pas aller en composteur.

BONUS : les poules vous permettent d'avoir des œufs frais à domicile. Une seule poule permet d'éliminer 50 kg de déchets par an.



QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

Le compostage et le lombricompostage permettent de transformer vos déchets organiques en un amendement de qualité, améliorant ainsi les propriétés physiques de votre sol.